

Mise à jour de la politique de commercialisation et d'importation des véhicules



La Havane, 30 juil (RHC) L'importation directe, par des particuliers, de cyclomoteurs et motocyclettes à moteur à combustion interne ou hybrides de faible capacité, tant pour les trajets de passagers que pour les expéditions, ainsi que de tricycles électriques d'une capacité de plus de deux places ou avec une capacité de chargement, font partie des mesures incluses dans la politique actualisée de commercialisation de véhicules dans le pays.

C'est ce qu'a annoncé lundi à la presse le ministre des Transports, Eduardo Rodríguez Dávila, qui a précisé que le processus de mise à jour de la réglementation légale, pour lequel il dispose d'un délai allant jusqu'à 90 jours, devrait entrer en vigueur en novembre, bien qu'il s'efforce de le faire avant cette date.

Parmi les nouveautés, il a souligné que l'importation de véhicules sera également autorisée - de manière ponctuelle - pour les personnes en mission officielle à l'étranger, selon les conditions qui seront établies par leurs organisations de rattachement.

Rodríguez Dávila a indiqué qu'une mesure qui existait déjà est réadaptée, mais avec un concept différent, qui est la commercialisation par remplacement en pesos cubains, de véhicules entiers qui sont techniquement faibles en location touristique et qui peuvent être récupérés par des acheteurs intéressés.

Il a expliqué que ce remplacement ne concernait auparavant que la carrosserie, le moteur et d'autres pièces, mais qu'il peut désormais porter sur l'ensemble du véhicule. À cette fin, les agences disposeront de listes numériques - pour garantir la transparence - grâce auxquelles, en fonction de la disponibilité, elles répondront aux besoins des demandeurs, a-t-il précisé. (Source : Granma)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/361460-mise-a-jour-de-la-politique-de-commercialisation-et-dimportation-des-vehicules>



Radio Habana Cuba